

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 JUN 2015 A 19H**

PRESENTS

M GABAS / MME ARSLANIAN / MME GASC / M QUINTILLA / MME LABARRERE / M TOUYAROU // M BLAYA / M LABURTHE / MME LABAT A / MME LABARTHE / MME MOLAS / M PRUGUE / M RENARD / M ESPIAU / MME MONGIS / MME COLLADELLO / M FALTRAUER / MME CLERMONT / M KUBIAK / MME CARDONA / MME GARCIA / M LAMORT / MME ROLANDO

EXCUSES

MME MAO / MME LABAT M / M FAGET / M LACROIX

EXCUSES ET ONT DONNE PROCURATION

MME MAO / MME LABAT M / M FAGET / M LACROIX

Monsieur le Maire soumet le procès verbal de la séance du 16 juin 2015 au vote du Conseil Municipal. Celui-ci est adopté à la majorité 1 abstention Mme ROLANDO.

ORDRE DU JOUR :

DESIGNATION DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR ELECTION SENATORIALE PARTIELLE
DU 6 SEPTEMBRE 2015

- QUESTIONS DIVERSES

DESIGNATION DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE PARTIELLE DU 6 SEPTEMBRE 2015

Le décret N° 2015-685 du 18 juin 2015 porte convocation des collèges électoraux pour l'élection d'un sénateur du Gers le 6 septembre 2015 suite à la démission d'office prononcée par le conseil constitutionnel du mandat de sénateur de Monsieur DE MONTESQUIOU.

L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2015 fixe, pour ÉAUZE, à 15 le nombre de délégués titulaires et à 5 le nombre délégués suppléants.

Le bureau de vote présidé par Monsieur GABAS Maire est composé :

- des 2 conseillers municipaux présents les plus âgées : M LABURTHE et Mme LABARTHE
- des 2 conseillers municipaux présents les plus jeunes : Mme CLERMONT, M TOUYAROU

Avant de débiter le vote, après avis favorable à l'unanimité, Monsieur KUBIAK est désigné secrétaire de séance.

Monsieur GABAS déclare avoir reçu 2 candidatures :

- la liste "Unis pour Eauze" menée par Madame ARSLANIAN
- la liste "Eauze Dynamique et Solidaire" menée par Madame ROLANDO

Il est procédé au vote à bulletin secret selon le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Le scrutin est clos à 19H29.

Le dépouillement donne comme résultat : 22 votants plus 5 procurations, soit 27 bulletins dans l'urne, 0 blanc et nul, soit 27 suffrages exprimés répartis comme suit :

- 22 voix pour la liste "Unis pour Eauze"
- 5 voix pour la liste "Eauze Dynamique et Solidaire"

sont donc élus :

- délégués titulaires :
- Geneviève ARSLANIAN
- Philippe LACROIX
- Isabelle GASC
- Christophe QUINTILLA
- Maryse LABAT
- Bruno TOUYAROU
- Monique MOLAS
- Bruno BLAYA
- Nadine MONGIS
- Christophe FAGET
- Marc-Claire COLLADELLO
- Michel LABURTHE
- Amandine CLERMONT

- Carole ROLANDO
- Roger KUBIAK

- délégués suppléants :

- Jean-Pierre RENARD
- Chrislaine MAO
- Joël ESPIAU
- Reine LABARTHE
- Anne-Marie CARDONA

- **QUESTIONS DIVERSES**

a). FPIC : Monsieur GABAS rappelle les règles de répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal et informe de la demande formulée par la CCGA. Il informe le Conseil Municipal qu'il proposera de s'en tenir à la répartition de droit commun.

=> Un débat s'ensuit sur le fonctionnement de la CCGA.

b). Madame GARCIA demande pourquoi la "Tuna de Sandander est écartée des fêtes par la Mairie.

=> Monsieur GABAS répond qu'il ne s'oppose pas à la venue de ce groupe à ÉAUZE mais qu'il n'accepte plus de les héberger dans un local ou un site communal, compte-tenu de leur comportement les années précédentes et des dégâts engendrés par ce comportement, tant au gîte qu'aux anciennes arènes ou au camping.

Madame GARCIA s'étonne de ces dégâts et demande une liste et un chiffrage desdits dégâts.

=> Monsieur GABAS s'étonne à son tour qu'il faille se justifier. Une liste sera demandée à Monsieur PERENCIN DST

c). Madame ROLANDO évoque :

* le spectacle des écoles du 18 juin aux arènes Nimeño II, qui s'est bien déroulé

* les cours de natation à la piscine qui ont commencé avec mes MNS, l'eau est chaude et tout se passe bien.